

2009 + copie compl 19.6.59

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de ROCHEFORT

séance du 22 Mai 1959

Département de la Charente-Maritime

OBJET :

Subvention spéciale à l'Harmonie

59077

L'an mil neuf cinquante neuf, le vingt deux mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire d'après convocations faites le 16 Mai 1959

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUS SEAU, LANOUÉ, BISCAYE, LANUSSE, POUGET, GUILLAUD, MOUCHOT, FLAHAUT, ETCHEBER, BERLAND, REIX, FONTANILLE, MONGRAND, LAMOCHE, MENANT BOUCHET, GACHET, BETOUS, NARTEAU, CHAMBOULAN, GALLAND, EUJARD Melle FOCHE.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Considérant que l'Harmonie Municipale est appelée pendant la saison à donner des concerts sur la voie publique

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- d'attribuer une somme de 10.000 frs par concert donné par l'Harmonie Municipale étant entendu que les sorties lors des cérémonies officielles ne sont pas considérées comme pouvant faire l'objet d'une indemnité

- que la dépense sera mandatée sur les chapitres correspondants du budget.

Adopté à l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,

APPROUVE  
ROCHEFORT S/MER le 15 JUN 1959  
Pr le Sous Préfet absent

LE SOUS PREFET DE SAINTES

signé: illisible



Pour copie conforme, Mairie de Royan, le 19 Juin 1959  
Pr le Maire l'Adjoint Délégué,



M. MATRAS